

Ampliations :

- Vice-Rectorat DEXCO	1
- Vice-Rectorat DP	1
- JONC	1
- Intéressé(e)s	9

ARRETE

N° 3211/ 1151 /VR/DEXCO

Division des Examens
et Concours

Bureau des Concours

VR/DEXCO/AH/JaGe

fixant la liste des candidats admis à l'examen de la certification complémentaire dans les secteurs disciplinaires arts, enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique et français langue seconde – Session 2007 – Centre de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Affaire suivie par
Jannick GENTOU

Téléphone
(687) 26.61.72

Fax
(687) 26.61.73

Mél.
dexco@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

LE VICE-RECTEUR DE NOUVELLE-CALEDONIE

VU la loi n° 99-209 du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie ;

VU le décret n° 2004-703 du 13 juillet 2004 relatif aux dispositions réglementaires des livres Ier et II du code de l'éducation (Décrets en Conseil d'Etat et décrets) ;

VU le décret du Président de la République en date du 27 février 2003 portant nomination de Monsieur Michel BARAT, professeur agrégé, vice-recteur de Nouvelle-Calédonie ;

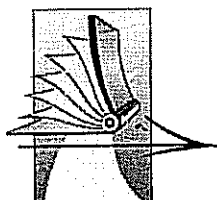
VU l'arrêté n° 2007-15bis/DRHMI du 5 février 2007 portant délégation de signature à Monsieur Michel BARAT, Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;

VU l'arrêté du 9 mars 2004 modifiant l'article 2 de l'arrêté du 23 décembre 2003 ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2005 modifiant les articles premier et troisième de l'arrêté du 23 décembre 2007 ;

VU la circulaire n° 3211-387 du 20 mars 2007 relative à l'ouverture de l'examen de la certification complémentaire en Nouvelle-Calédonie au titre de la session 2007 ;





2/2

ARRETE

Il est attribué une certification complémentaire dans les secteurs disciplinaires suivants :

1. Arts :

➤ Option Théâtre :

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| - CAUBET Michel | Agrégé lettres classiques |
| - MAURIN Brigitte | Certifiée lettres classiques |
| épouse DUMAS-MAURIN | |

➤ Option Cinéma et Audiovisuel :

- | | |
|-------------------|------------------------|
| - CHARDON Laurent | Agrégé arts plastiques |
|-------------------|------------------------|

2. Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique :

➤ Option Anglais :

- | | |
|-----------------------|---|
| - DUBOIS Vincent | Professeur LP génie mécanique construction |
| - TOUTAIN Carolina | Certifiée économie gestion |
| épouse ETOURNAUD | |
| - FILLOT Odile | Certifiée économie gestion |
| - CHRISTOPH Françoise | Certifiée histoire géographie |
| épouse ROUAM-SIM | |
| - SAVIGNAC Eric | Professeur LP hôtellerie service et communication |

➤ Option Espagnol :

- | | |
|--------------|--------------------------|
| - DIAZ Oscar | Certifié arts plastiques |
|--------------|--------------------------|

La présente ampliation tient lieu de délivrance de la certification complémentaire dans les secteurs :

- Arts : Option Théâtre et Option Cinéma et Audiovisuel
- Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique : Option Anglais et Option Espagnol.

Fait à Nouméa, le **04 SEP. 2007**

Le VICE-RECTEUR

Michel BARAT